PPE - Site web d'un CE

Sujet

Une importante société de la région parisienne, répartie en plusieurs établissements implantés géographiquement sur des communes distinctes, dispose d'un comité d'entreprise (CE) avec un service enfance qui gère, notamment, les cadeaux de Noel ainsi que les centres de vacances destinés aux enfants du personnel.

Cadeaux de Noel

Le processus de gestion des cadeaux de Noel comporte les étapes suivantes.

Le CE sélectionne en cours d'année un certain nombre de jouets ou cadeaux divers, auprès de plusieurs fournisseurs, et édite un catalogue qui est mis à la disposition des salariés. Quelques mois avant Noel, le CE expédie à chaque parent salarié de l'entreprise un bulletin de réservation par enfant. Ce bulletin de réservation est renvoyé au CE avec le choix du cadeau. Après réception de toutes les réponses, le CE effectue les commandes aux fournisseurs et un chiffrage prévisionnel du coût. Quelques jours avant Noel, les cadeaux sont répartis, pour la distribution, dans les différentes permanences du comité d'entreprise. Le salarié se rend alors dans la permanence de l'établissement dans lequel il travaille pour prendre possession des cadeaux choisis.

A noter que certains couples sont tous deux salariés dans l'entreprise, auquel cas l'enfant ne reçoit qu'un seul cadeau, au titre d'un des parents. Toutefois, il est utile d'identifier les couples dans la base de données pour faciliter la distribution des cadeaux.

Centres de vacances

La gestion des centres de vacances pour enfant requiert la réalisation des tâches suivantes. A printemps, le CE édite un bulletin de réservation qui est envoyé aux parents. Le bulletin de réservation est renvoyé au CE avec le choix du mois et du lieu de vacances (mer, montagne ou campagne), qui sont codifiés. Chaque enfant a théoriquement droit à un séjour. Le CE, qui dispose de plusieurs centres de vacances, effectue la répartition des enfants en fonction du choix du lieu et du mois ainsi que de la tranche d'âge de l'enfant.

La réservation définitive est envoyée aux parents avec la facturation du séjour, calculée en fonction du tarif du centre choisi et de la tranche d'imposition des parents qui détermine éventuellement un abattement.

Gestion des utilisateurs

Les fonctions décrites précédemment peuvent se faire en ligne donc il est nécessaire de créer des comptes utilisateurs associés aux différents salariés et représentants du CE avec des droits d'accés associés :

- Les salariés ont droit de voir, modifier et consulter leurs réservations
- Certains représentants du CE gèrent les relations avec les fournisseurs (Les commandes auprès des fournisseurs, La comptabilité fournisseur incluant une prévision des coûts, La distribution des cadeaux aux différentes permanences du CE) et d'autres s'occupent de la relation avec les familles des salariés (Le choix des jouets ou des cadeaux, L'édition du catalogue de jouets, L'envoi du catalogue aux parents, La réservation des jouets par les parents, L'édition du bulletin de réservation pour les vacances, L'envoi de ce bulletin aux familles, La réception des bulletins par le CE, La répartition des enfants en fonction de leur choix, L'envoi de la répartition définitive aux parents et la facturation du séjour).

Travail à Faire:

- Construire le schéma conceptuel (Entité/Association (E/A) ou Diagramme de classe) modélisant cette situation (faites des hypothèses si c'est nécessaire).
- Traduire le schéma conceptuel en schéma relationnel et implémenter les différentes tables dans un SGBD (de votre choix)
- Développer un site web gérant le fonctionnement du CE
- Insérer un jeu d'essai permettant de vous assurer du bon fonctionnement du site